
DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 JUIN 2018**

DELIBERATION N° : 20180629_25

OBJET :

Vente amiable du lot n°143 (appartement n°15) situé dans la résidence les Mousquetaires - bâtiment D'ARTAGNAN à madame RENAULT Sandrine Secteur Saint-Denis

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :

10 JUL. 2018

Nombre des conseillers en exercice :
39

Présents : 23
Procuration : 5
Votants : **28**
Abstention : 0
Exprimés : 28

L'élu(e) délégué(e)

Le Maire



Christian LANDRY

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf juin à dix-sept heures dix neuf minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON - Maire

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; VIENNE Axel ; YEBO Henri Claude ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ; MOREL Harry Claude ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; KERBIDI Gérald ; JAVELLE Blanche Reine ; HOAREAU Claudette ; NAZE Jean Denis ; HUET Marie Josée ; COURTOIS Lucette ; ETHEVE Corine ; D'JAFAR M'ZE Mohamed ; PAYET Yannis ; GEORGET Marilyne ; HOAREAU Sylvain

Représentés

BATIFOULIER Jocelyne représentée par VIENNE Axel
VIENNE Raymonde représentée par BAUSSILLON Inelda
LEBON Marie-Jo représentée par NAZE Jean Denis
HUET Henri Claude représenté par MOREL Harry Claude
BOYER Julie représentée par HOAREAU Claudette

Absents

LEJOYEUX Marie Andrée ; HOAREAU Jeannick ; GRONDIN Jean Marie ; GUEZELLO Alin ; FONTAINE Olivier ; FRANCOMME Brigitte ; ASSATI Marie Pierre ; RIVIERE François ; PAYET Priscilla ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Rose Andrée MUSSARD, 4^{ème} adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Séance du 29 juin 2018

DÉLIBÉRATION N° :**20180629_25**OBJET :

Vente amiable du lot n°143 (appartement n°15) situé dans la résidence les Mousquetaires - bâtiment D'ARTAGNAN à madame RENAULT Sandrine Secteur Saint-Denis

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**Le Maire expose :**

Dans le cadre de la démarche PME (Prioriser Mutualiser Economiser), la Commune a décidé de mettre en vente quatre appartements, propriétés communales, situés dans le secteur de Sainte-Clotilde à Saint-Denis dans la Résidence Les Mousquetaires.

La procédure de vente a été mise en œuvre par la collectivité, en raison du faible taux d'occupation des logements et des frais divers générés et non amortis. Il est à noter que cette procédure engagée depuis 2012, ciblant les appartements situés dans le bâtiment Aramis, n'a pas abouti en raison du vis à vis existant et décourageant les potentiels acquéreurs.

L'implantation de quatre appartements du bâtiment d'ARTAGNAN étant plus favorable à la vente la décision a été prise de les céder, sans travaux de remise en état, afin de ne pas engendrer de frais supplémentaires, conformément aux objectifs fixés par la démarche PME.

Seuls deux appartements situés au rez-de-chaussée du bâtiment d'ARTAGNAN sur les six au total ont été conservés pour y loger des étudiants après remise en état. Cette nouvelle orientation a permis la vente d'un premier logement en 2018.

Par la suite, la Commune a fait appel à plusieurs agences immobilières situées à proximité de la résidence Les Mousquetaires afin de faciliter la vente de ces appartements.

Quatre agences ont été retenues pour l'accompagner dans cette démarche dont l'agence immobilière « Les Flamboyants » par le biais de laquelle la collectivité est sollicitée pour la cession d'un nouvel appartement.

Madame Sandrine RENAULT a fait une proposition pour l'acquisition de l'appartement n°15 situé au deuxième étage du bâtiment d'Artagnan au prix de 130 000 € soit 120 000 € net vendeur et 10 000 € de frais d'agence. Ce montant étant conforme à l'estimation faite par les Domaines, marge de négociation comprise, la Commune a donc répondu favorablement à cette offre.

Pour donner suite à cette affaire, il convient maintenant d'engager les démarches nécessaires à la formalisation de cette transaction foncière.

Ce terrain figure au cadastre et au POS sous les références suivantes :

Référence cadastrale	Description du bien	Propriétaire	Acquéreur		
HM 25	Apt n°15 - 2ème étage - Bâtiment d'Artagnan Lot n°143 Type F4/5 Superficie : 81,13 m²	Commune de Saint-Joseph	Mme RENAULT Sandrine	UI / B3	130 000,00 € (120 000 € net vendeur et 10 000 € frais d'agence)

* *Remarque:* En référence à l'avis des domaines N°2018-411V0264 en date du 4 avril 2018

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver la vente amiable du lot n°143 – Appartement n°15 – Bâtiment d'Artagnan – Résidence Les Mousquetaires, sis au 26/28, rue de la Bourgogne – 97490 SAINTE-CLOTILDE, à madame RENAULT Sandrine au prix de 130 000 euros (soit 120 000 € net vendeur et 10 000 € de frais d'agence), selon l'accord amiable convenu entre les parties ;
- d'autoriser le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire, notamment l'acte authentique à intervenir par devant notaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°25,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Présents : 23

Représentés : 5

Pour : 28

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er}.- **APPROUVE** la vente amiable du lot n°143 – Appartement n°15 – Bâtiment d'Artagnan – Résidence Les Mousquetaires, sis au 26/28, rue de la Bourgogne – 97490 SAINTE-CLOTILDE, à madame RENAULT Sandrine au prix de 130 000 euros (soit 120 000 € net vendeur et 10 000 € de frais d'agence), selon l'accord amiable convenu entre les parties.

Référence cadastrale	Description du bien	Propriétaire	Acquéreur	Zonage s du PLU / PPR	PRIX DE VENTE *
HM 25	Apt n°15 - 2ème étage - Bâtiment d'Artagnan Lot n°143 Type F4/5 Superficie : 81,13 m²	Commune de Saint-Joseph	Mme RENAULT Sandrine	UI / B3	130 000,00 € (120 000 € net vendeur et 10 000 € frais d'agence)

* *Remarque:* En référence à l'avis des domaines N°2018-411V0264 en date du 4 avril 2018

Article 2.-

AUTORISE le Maire à signer tout document ou affaire, notamment l'acte authentique à intervenir par devant notaire.

Article 3.-

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

10 JUIL. 2018

L'élu(e) délégué(e)



Christian LANDRY